



Juillet 2016

ÉDITO



Depuis plus de cinq ans, la Fondation pour le lien social a pour objectif d'encourager la réflexion et l'innovation en matière de lien social.

Cette année encore, en mettant en avant la thématique Lien social et autonomie, nous avons souhaité contribuer aux travaux menés sur cette question, à la fois par des chercheurs attachés à cette problématique, et par des acteurs de terrain, qui s'efforcent chaque jour de soutenir dans le même temps l'autonomie des personnes vulnérables et le développement de leurs relations et liens sociaux puisque les dynamiques s'entretiennent l'une et l'autre.

A travers les projets que nous accompagnons, nous témoignons aussi du fait qu'au-delà des politiques publiques, indispensables pour encadrer l'action, la société civile et les associations sont plus que jamais actives auprès des publics vulnérables.

Isabelle Decaris,
Directrice

À LA UNE



Interview de Lynda Lavitry, Docteur en Sociologie, Prix de Recherche Junior 2015 de la Fondation

« La morale de l'emploi. Les coulisses de l'Etat social actif »

Pouvez-vous nous présenter votre travail de recherche en quelques mots ?

Mon travail de recherche a porté sur les pratiques professionnelles des conseillers à l'emploi dans le contexte de la fusion de l'ANPE et des Assedic au sein de Pôle emploi en 2009. Je voulais comprendre quels effets les politiques d'activation des dépenses sociales avaient sur leur travail quotidien auprès des demandeurs d'emploi. L'enquête de terrain qui s'est déroulée sur deux ans m'a amenée à déconstruire les visions attachées à ce métier, trop réductrices pour prendre en compte la complexité de l'activité d'aide à l'emploi.

Qu'est-ce qu'une politique d'activation et quel impact a-t-elle sur les normes professionnelles des agents chargés du traitement des chômeurs ?

Le terme est apparu dans les pays anglo-saxons dès les années 1990. Il désigne le fait de transformer des dépenses réputées passives – verser une indemnisation sans contrepartie – en dépenses dites actives. Les politiques d'activation veulent apporter une aide plus forte et plus individualisée aux personnes au chômage, mais exercer aussi plus de contrôle sur leur recherche d'emploi, assorti de dispositifs d'incitation à la flexibilité. Les conseillers ont trois grands types de tâches : évaluer l'employabilité des inscrits, contrôler leur recherche d'emploi et tenter d'améliorer leur employabilité pour la rapprocher des offres d'emploi disponibles. Leur travail relève d'une gestion de masse et comporte de nombreuses procédures. Les outils liés aux politiques d'activation visent à accroître l'adaptabilité sur des critères clés tels que la mobilité géographique ou professionnelle. L'idée qu'ils contiennent en creux est celle d'une responsabilité des chômeurs dans leur situation s'ils n'acceptent pas de revoir leurs critères, alors que le manque d'offres d'emploi est lui rarement questionné.

Votre thèse contribue à une réflexion sur les conditions sociales d'accès à l'emploi et sur les conditions et relations de travail, quelles sont vos conclusions concernant de possibles améliorations ?

Les pistes de réflexion concernant les politiques d'activation et leurs limites pourraient porter sur plusieurs dimensions. D'une part, la remise en cause des indicateurs-clé : mobilité géographique, obligation de se former prioritairement dans les secteurs qui ont du mal à recruter, temporalités courtes de suivi pour la recherche d'emploi. L'accès à la formation devrait prendre en compte les aspirations et contraintes réelles des individus. Il faudrait mettre l'accent sur la qualité de l'accompagnement dans les indicateurs de performance aujourd'hui davantage gouvernés par une approche purement statistique. Enfin, et ceci concerne autant les conditions d'accès à l'emploi que les conditions de travail, il serait bon de renforcer en amont l'attractivité des secteurs connaissant des difficultés de recrutement pour des offres d'emploi à la fois durables et équitables y compris et surtout en direction des demandeurs d'emploi les moins qualifiés.

Ouvrage paru : **Flexibilité des chômeurs, mode d'emploi. Les conseillers à l'emploi à l'épreuve de l'activation**. Paris, PUF, « Partage du savoir », 2015

■ FOCUS



✳ Un réseau qui crée de jeunes étincelles



Le Réseau Etincelle, Association reconnue d'Intérêt Général, fondée en 2010 à l'initiative d'Entrepreneurs, de PME, de Grands Groupes et de Fondations d'entreprise, a pour mission de soutenir les jeunes sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification à devenir entrepreneurs de leur vie et de contribuer à leur insertion socio-professionnelle. Cette aventure entrepreneuriale en faveur de la jeunesse initiée en région Nord-Pas de Calais a essaimé en 2012 en Ile-de-France et en Alsace. Depuis 2010, plus de 450 jeunes ont bénéficié de cette approche pédagogique innovante.



L'initiative vise en priorité les jeunes déscolarisés, en décrochage, ou avec de faibles qualifications (60% ne sont pas titulaires du BAC et 10% ne sont pas titulaires du Brevet des Collèges d'après la 2nde étude d'impacts menée en 2014).

L'approche choisie contribue au rapprochement entre le monde de la jeunesse et celui de l'entreprise.

En partant de leurs passions et de leurs expériences, ils travaillent sur leurs intérêts professionnels et personnels. Les objectifs pédagogiques pour les jeunes participants sont les suivants :

Reprendre confiance en soi
Révéler et valoriser ses talents
Améliorer ses capacités à s'exprimer

Découvrir le monde de l'entreprise sous un angle pratique
Rencontrer et échanger avec des entrepreneurs
Bénéficier d'une immersion en entreprise

Les jeunes sans qualifications étant l'un des publics les plus exposés à l'éloignement de l'emploi mais surtout de la formation, la Fondation pour le lien social a soutenu ce projet lors de sa thématique 2014-2015 « travail et lien social » et contribué à hauteur de 10 000 € à cette initiative entièrement développée en leur faveur.

Pour en savoir plus : <http://reseau-etincelle.org/>



✳ Le Tilia, un café associatif développé pour et par les habitants du quartier

Le quartier des Tilleuls classé en ZUS (Zone Urbaine Sensible) est de plus en plus précaire, cette situation a poussé les habitants à recréer du dynamisme en 2011 avec le projet d'un « Café associatif » qui a ouvert en 2013.

Ce projet permet d'une part de recréer du lien social et de l'épanouissement au travers d'activité collective et d'autre part d'accompagner lors d'ateliers « Café Créa » des personnes éloignées de l'emploi dans l'élaboration de leur projet professionnel.

Ce lieu de vie animé quasiment exclusivement par des bénévoles avait besoin d'être réhabilité, c'est pourquoi la Fondation pour le lien social a décidé d'accorder à ce projet prometteur un financement de 5 000€.

Plus d'informations sur :

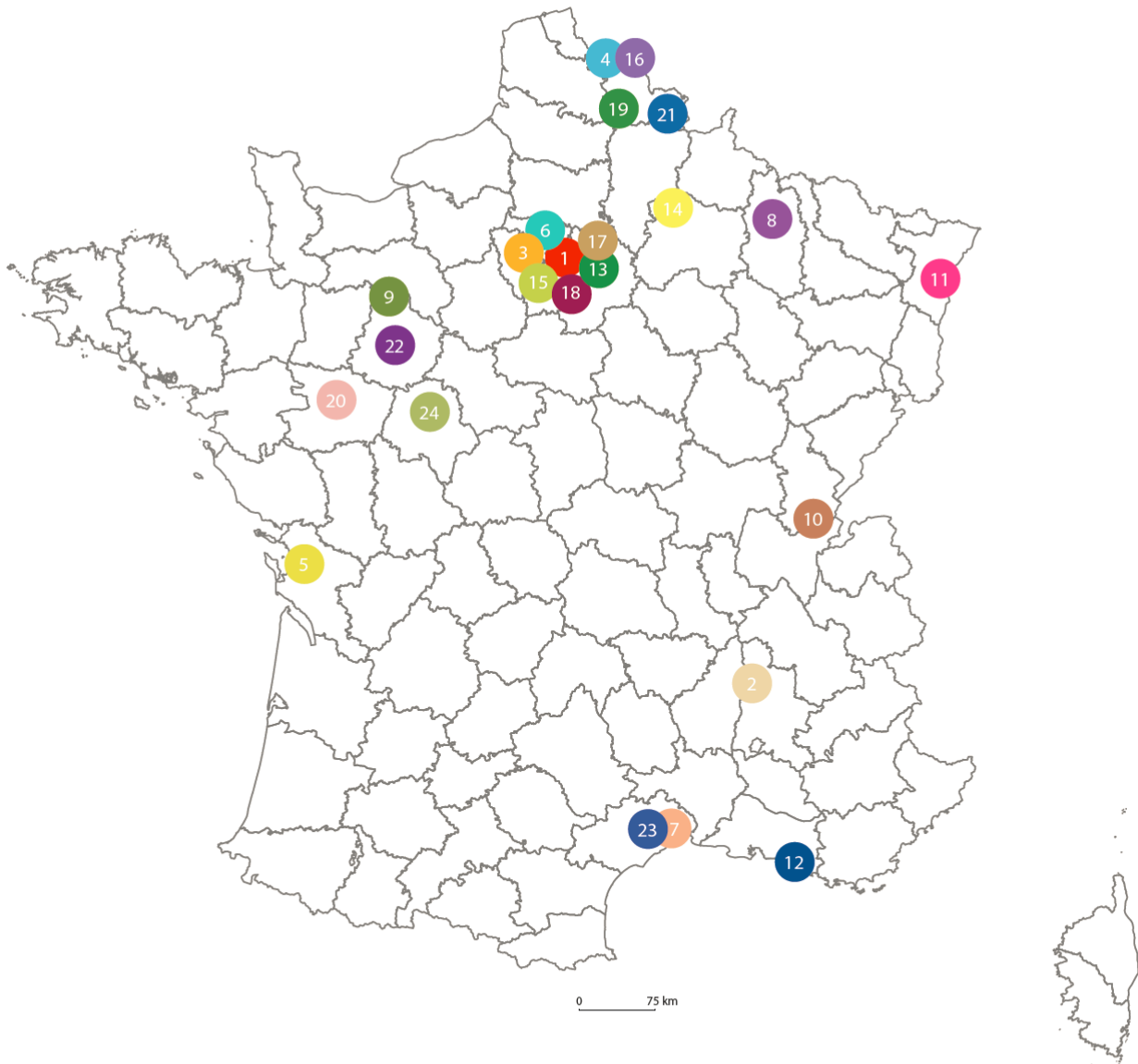
<https://letilia.wordpress.com/>



■ ZOOM

Suite à l'appel à projets commun lancé par la Fondation pour le lien social et AG2R la Mondiale au printemps 2016, les projets lauréats, au nombre de vingt-quatre, ont été désignés début juin. Portés par divers acteurs, sur des territoires variés, ils sont tous porteurs d'innovation et de réponses nouvelles aux besoins de personnes vulnérables en matière d'autonomie et de lien social.

LES PROJETS LAUREATS DE L'APPEL A PROJETS 2016 (AG2R ET FONDATION POUR LE LIEN SOCIAL)



Organismes porteurs

- | | | |
|--|---|---|
| 1 Théories et Réflexions sur l'Apprendre, la Communication et l'Éducation Scientifiques (TRACES) | 9 Union Nationale de l'Aide des Soins et des Services aux Domiciles (UNA) du Pays d'Alençon | 17 Croix-Rouge française de Roissy |
| 2 Service d'Équipes Mobiles d'Interventions Sociales et de Soins de la CRf | 10 Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Haut-Jura | 18 Vergers Urbains |
| 3 Centre Primo Levi | 11 Act'v'actions | 19 Centre Social Saint-Roch |
| 4 Association du Centre Féron Vrau | 12 Icom'Provence | 20 Groupement des Associations Familiales Rurales du Pays Segréen |
| 5 Passé Minuit | 13 Simplon.co | 21 Familles Rurales Avesnois Mormal |
| 6 La Coloche | 14 Croix-Rouge française de la Marne | 22 Familles Rurales, association de Soutien à Domicile |
| 7 Un toit pour toi | 15 Accueil, Coopération et Insertion pour les Nouveaux Arrivants (ACINA) | 23 Association Montpellier - Contacts (RADIO CLAPAS) |
| 8 AMF 55 | 16 Innover, Sensibiliser, Réagir pour l'Avenir des personnes Autistes (ISRAA) | 24 Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) de l'Indre |

■ LÉGISLATION

.....



* Loi visant à lutter contre la discrimination à raison de la précarité sociale

La loi du **24 juin 2016** visant à lutter contre la discrimination à raison de la précarité sociale a été publiée au Journal officiel, le 25 juin 2016.

Ce texte a permis l'inscription d'un 21^{ème} critère de discrimination dans le code du travail et dans le droit pénal. Cette disposition intervient dans le cadre d'une volonté commune d'adapter le droit

communautaire aux différentes luttes contre les discriminations, notamment dans le cas précis, celle contre les discriminations fondées sur la précarité sociale.

Préconisée depuis 30 ans par le Conseil Economique, Social et Environnemental, cette avancée va permettre aux personnes en situation de précarité qui souffrent de discriminations de saisir le Défenseur des droits.

La Fondation pour le lien social se réjouit, en tant qu'acteur de la lutte contre toutes formes d'inégalités, de ce nouvel accès au droit pénal donné aux plus démunis qui devrait également participer au changement de perception envers les personnes en situation de vulnérabilité.

Pour plus d'informations sur la loi :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032769440&categorieLien=id>

■ ACTUALITES

.....

La Fondation pour le lien social a le plaisir de vous informer des évènements à venir :

- ✓ La parution imminente de l'appel à Prix de Recherche 2016 de la Fondation, sur la thématique « Lien social et Autonomie des personnes vulnérables »
- ✓ La publication très prochaine du rapport d'activité 2010-2015 de la Fondation.
- ✓ L'organisation d'une journée de retour d'expériences et de valorisation des projets soutenus de manière commune avec AG2R La Mondiale qui aura lieu à l'autonome 2016.

■ CONTACTS

.....

Fondation pour le lien social

Services de la Fondation

01.44.43.14.55

fondation@croix-rouge.fr

Sur le web :

www.croix-rouge.fr/La-Croix-Rouge/Fondation



Isabelle DECARIS

Directrice

01.44.43.11.53

isabelle.decaris@croix-rouge.fr